



MAIRIE DE CHAMPLAN
91160

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Essonne



Service Enfance- Jeunesse

Tél. : 01.69.74.86.56 ou 57

seje@ville-champlan.fr

Le - 1 JUIN 2020

OBJET : ATTESTATION FERMETURE DES DEUX ÉCOLES DE LA COMMUNE

Je soussigné, Christian LECLERC, Maire de CHAMPLAN (91160), atteste que nous sommes dans l'incapacité de mettre en place la réouverture du groupe scolaire de la Butte et de l'école intercommunale des Saules à partir du mardi 2 juin 2020.

Ces établissements resteront donc fermés jusqu'à nouvel ordre, en raison de la situation pandémique et des difficultés à mettre en place le protocole sanitaire édicté par les services de l'Etat.

Nous reviendrons vers vous et vous remercions pour votre compréhension.

Pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à Champlan,

Le Maire
Christian LECLERC

Toute correspondance doit être transmise impersonnellement à Monsieur le Maire de CHAMPLAN

Place de la Mairie - 91160 CHAMPLAN

☎ 01.69.74.86.60 OU 86.51 - 📠 01.69.10.09.28 - ✉ contact-mairie@ville-champlan.fr